

Laurent Chazelas
Président de l'AFPEN
0682318369
presidence@afpen.fr

Objet : Communiqué de l'AFPEN concernant la souffrance psychique à l'école.

L'Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale, l'AFPEN, se réjouit que le Premier Ministre ait soulevé dans son discours de politique générale l'importante question de la souffrance psychique et de sa prise en charge chez les enfants et adolescents en accordant une attention légitime aux missions des infirmières scolaires.

Cependant nous voulons réaffirmer la place des psychologues de l'Éducation nationale dans les établissements scolaires, et ce dès l'école maternelle. Au quotidien ils sont les mieux placés pour prendre en charge la dimension psychique dans sa globalité.

Par leur fonction et leur formation spécifique à entendre et décrypter la souffrance psychique des enfants, ils contribuent à mettre en place des aides adaptées au cas par cas tenant compte des moyens disponibles.

Compte-tenu de l'attention que le Premier Ministre porte aux souffrances psychiques des enfants et des adolescents dont les répercussions sont nombreuses à l'école, l'AFPEN lui sera reconnaissante pour faire valoir auprès de sa ministre en charge de l'Éducation nationale la même considération à prêter aux psychologues que celle promise aux infirmières. Ce qui doit se traduire pour les psychologues par l'augmentation de leur recrutement, par la reconnaissance de leur travail avec une rémunération plus juste, par la création d'une véritable chaîne fonctionnelle qui leur permettra d'améliorer leurs apports, de mieux accomplir leurs missions et de travailler en meilleure synergie avec l'ensemble des personnels engagés auprès des élèves.

Au nom du conseil d'administration,

Laurent CHAZELAS, Président de l'AFPEN

